



Amis chasseurs, amies chasseresses,

A l'approche de l'ouverture, je souhaite vous informer que le **nouveau Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC)** pour la période 2024 – 2030 a été validé en Commission Départementale Chasse et Faune Sauvage (CDCFS) et devrait être prochainement signé par **Monsieur le préfet.**

Les mesures de gestion ont été reconduites dans leur globalité mais une attention particulière a été portée sur la sécurité à la chasse.

Je vous engage à respecter l'ensemble des consignes préconisées dans ce schéma.

Nous avons connu l'année dernière une recrudescence d'incidents, ce qui est dommageable pour l'image de notre pratique.

La sécurité est un engagement de tous. Je vous demande d'être irréprochable avec l'ensemble des utilisateurs du milieu.

Je vous souhaite une excellente ouverture sur l'ensemble de vos territoires.

Soyez fiers d'être chasseurs et de la pratique de votre passion.

Gérard Bamas

L'ouverture de la chasse aura lieu dimanche 22 Septembre 2024 à 9 h

Les heures de chasse sont :

- Du 22/09 au 27/10 inclus : de 9h00 à 19h00
- Du 28/10 au 05/01 inclus : de 9h00 à 17h30
- Du 06/01 au 28/02 inclus : de 9h00 à 18h15

Cliquez ici pour retrouver l'arrêté de l'ouverture de la chasse

LE SYMEL ET LA FDC, UN PARTENARIAT GAGNANT!

Le **Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche** (SyMEL) a été créé à l'initiative du Département de la Manche qui lui apporte son soutien financier. Le SyMEL assure la gestion des espaces naturels littoraux, propriétés du Département, du conservatoire du littoral ou mis à sa disposition, sur les territoires des EPCI littoraux de la Manche.

Le SyMEL a pour objectifs d'y **préserver et d'y conserver** les équilibres écologiques et le paysage tout en favorisant le maintien et le développement des activités traditionnelles des sites (agricultures, chasse ...) dans le respect de la biodiversité.



D'un point de vue cynégétique, le saviez-vous?

70 % de la surface gérée par le SyMEL fait l'objet de conventions cynégétiques.

Au total, ce sont **48 conventions de gestion** qui permettent la pratique de la chasse sur ces espaces gérés.







Festival de la Terre 2024: La venaison de gibier à l'honneur!







Le dimanche 1er septembre à Brectouville, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche a eu le plaisir de participer au Festival de la Terre organisé par les Jeunes Agriculteurs. Cet événement, devenu incontournable dans notre région, rassemble chaque année les acteurs du monde rural et célèbre les richesses de notre terroir.

Cette année, l'équipe de la FDC a décidé de mettre en avant un produit souvent méconnu mais pourtant exceptionnel : la venaison de gibier. Afin de faire découvrir aux visiteurs toutes les qualités de cette viande naturelle, saine et savoureuse, nous avons organisé des dégustations de divers types de viande tout au long de la journée.

Le **stand de la FDC** a ainsi permis à de nombreux curieux de découvrir, ou redécouvrir, le goût authentique de la venaison, tout en apprenant davantage sur la gestion durable de la faune sauvage et l'importance de la chasse dans l'équilibre de nos écosystèmes.

Sur la journée, vous avez été plus de 1 000 à passer par notre stand, nous vous en remercions!

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, les 28 et 29 juin 2024, aux journées de la biodiversité et de la ruralité au siège de la FDC pour de nouvelles découvertes culinaires et toujours plus de saveurs authentiques!



La Journée Saint-Hubert est une épreuve de chasse populaire ouverte à tous les chasseurs et chasseresses propriétaires de chiens d'arrêt ou leveur de gibier.

Organisée par l'Association Saint-Hubert de la Manche avec le soutien de la FDC50, elle se déroulera le **05 octobre 2024** sur le territoire de la Sté de Chasse de MUNEVILLE LE BINGARD.

Renseignements auprès de Mme Arlette Marescq (06 72 36 24 26)

Bulletin d'inscription

CHASSADAPT, DÉCLARER DEVIENT UNE NÉCESSITÉ!

ChassAdapt est une application dédiée à **la déclaration des prélèvements de chasse.** Elle permet dorénavant aux chasseurs de déclarer TOUTES les espèces chassées de manière simple, rapide et anonyme, même en l'absence de connexion internet.

Cette collecte de données est essentielle pour assurer la transparence et la crédibilité de la chasse auprès du public et des autorités, ainsi que pour contribuer à la gestion durable des espèces.



Fonctionnalités principales :

- **Déclaration des prélèvements** : Chaque chasseur peut déclarer les espèces chassées directement via l'application. Les données collectées sont anonymes et sécurisées.
- Gestion des quotas individuels et collectifs : ChassAdapt permet de suivre les quotas individuels (PMA) ainsi que les quotas collectifs nationaux. Des indicateurs visuels montrent les différents niveaux d'atteinte des quotas.

Nous comptons sur votre participation!

FABIENNE FLEURY, NOUVELLE RECRUE DE LA FDC 50!



Vous l'avez peut-être aperçue lors des journées de la biodiversité 2024 ou encore dans les bureaux de la FDC, **Fabienne Fleury** a intégré l'équipe depuis le **1er juin 2024.** Elle reprend la fonction de Martine Blanchet en tant qu'assistante de direction à la Fédération des Chasseurs.

Fille d'agriculteurs originaire du Sud Manche, elle a côtoyé le monde cynégétique depuis son plus jeune âge.

Auparavant, responsable RH dans le médico-social, elle a voulu retrouver le milieu dans lequel elle a grandi.

Nous lui souhaitons tous la bienvenue.

FORMATION DÉCENNALE, DE NOUVELLES DATES EN LIGNE!



Comme vous le savez, vous devez suivre une formation décennale obligatoire à la sécurité (gratuite).

Vous êtes responsable de chasse ? N'hésitez pas à constituer un groupe et vous inscrire ! Les dates de formation pour la fin de l'année 2024 viennent d'être publiées, n'attendez plus !

Les places disponibles pour les prochaines sessions sont :

- Vendredi 11 octobre 2024 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Lundi 28 octobre 2024 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Mardi 05 novembre 2024 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Vendredi 22 novembre 2024 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Mercredi 04 décembre 2024 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Vendredi 20 décembre 2024 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Inscrivez-vous au 02.33.72.63.61 ou par e-mail : <u>veronique.piedagnel@fdc50.com</u>

Retrouvez les modalités de la formation











Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche

31 Rue des Aumônes, Saint Romphaire 50750 Bourgvallées

Tel: <u>02 33 72 63 63</u>

Mail: contact@fdc50.com

Cet e-mail a été envoyé à {{contact.EMAIL}}}
Vous recevez cette newsletter, car vous êtes ou étiez adhérents à la FDC50

Se désabonner